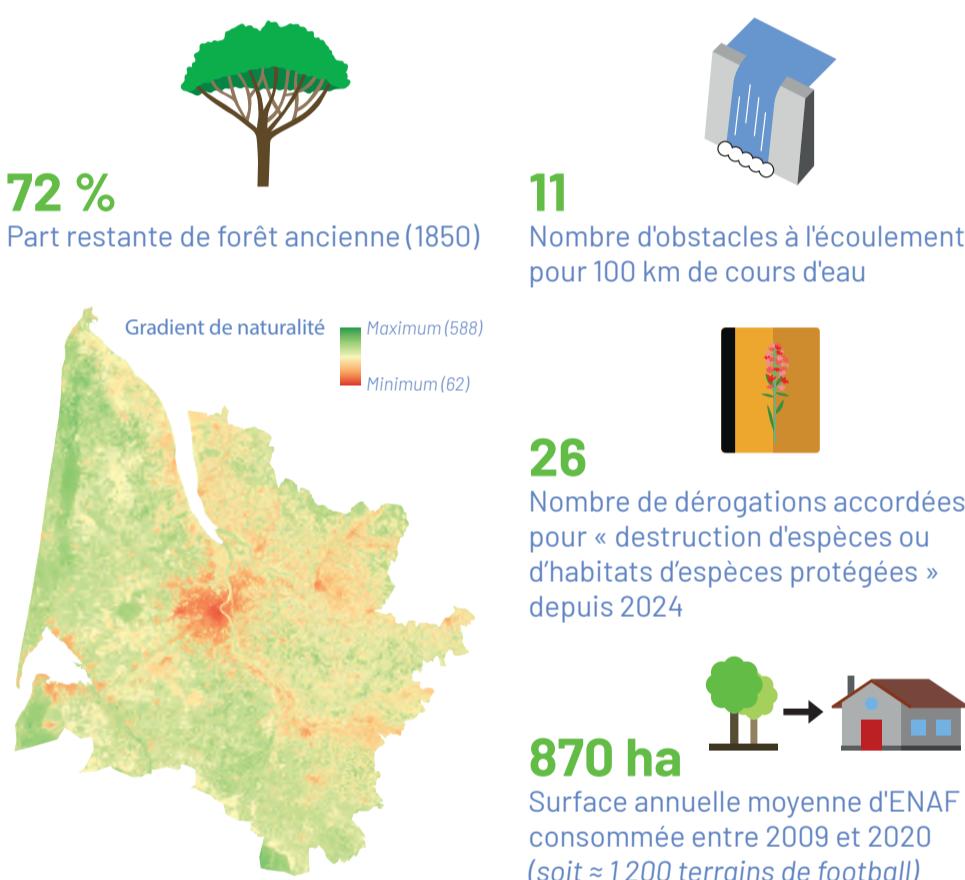


Pressions sur la biodiversité Gironde - 2025



Artificialisation



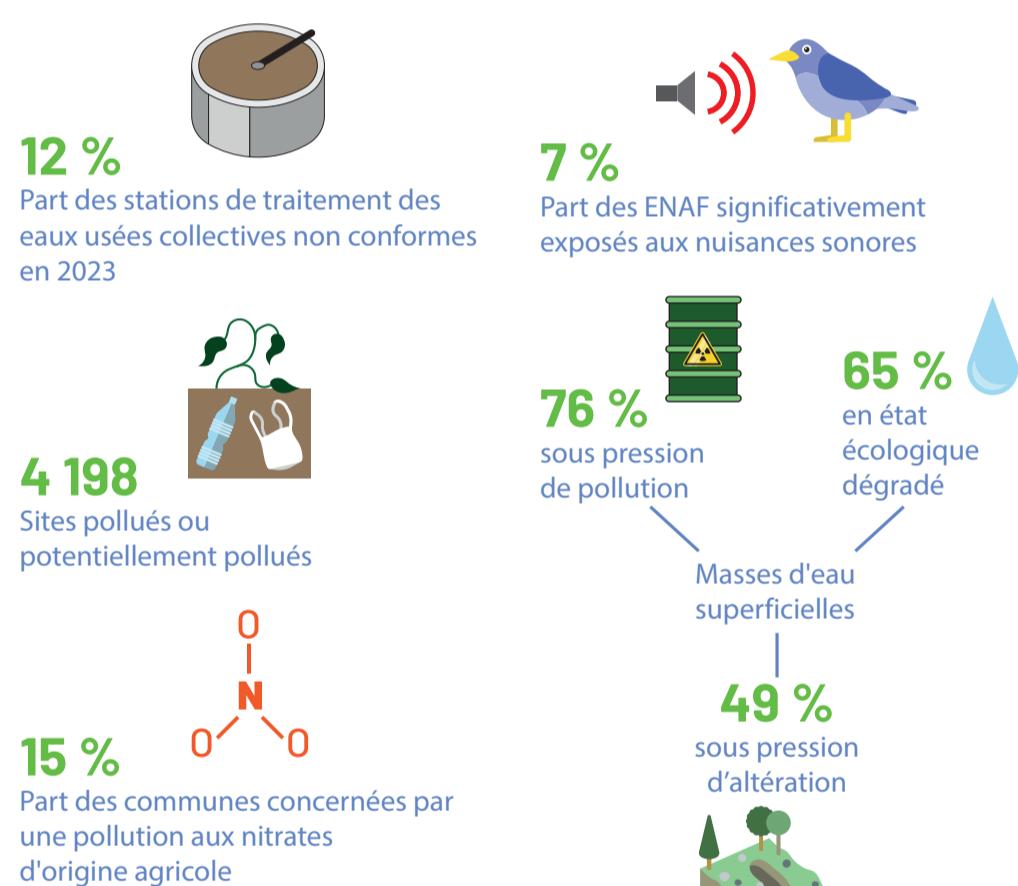
Surexploitation



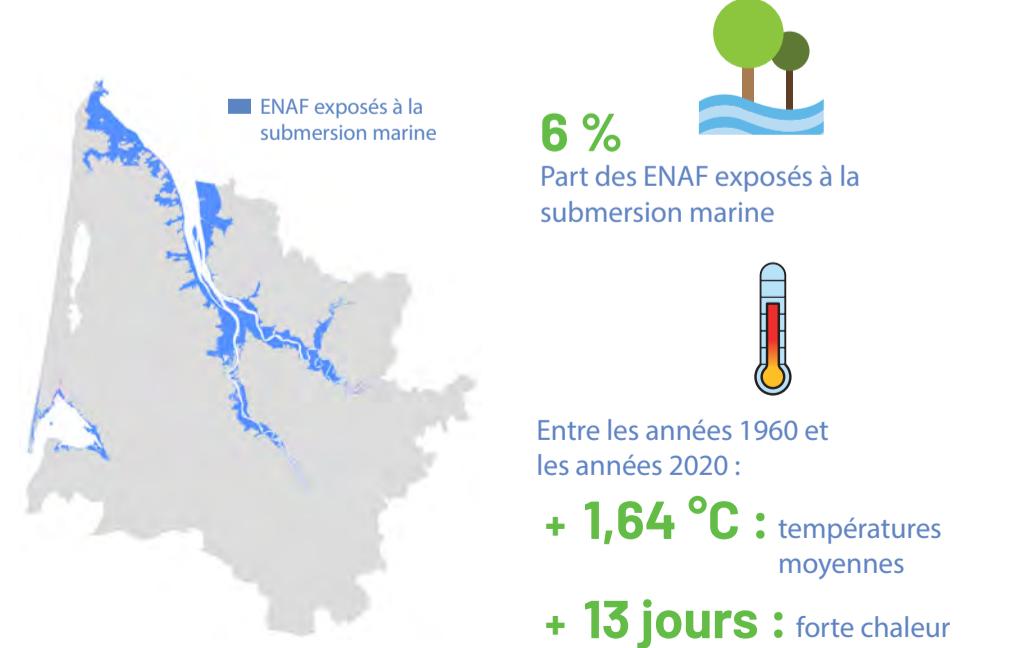
Spèces exotiques envahissantes



Pollution



Changement climatique



Pressions sur la biodiversité Gironde - 2025



Environ **77 %** des ENAF* de Gironde ne bénéficient d'aucune forme de reconnaissance pour leur intérêt écologique : ni réglementaire (ex. : réserve naturelle nationale, site inscrit ou classé), ni foncière (ex. : espace naturel sensible, périmètres de protection des espaces agricoles périurbains), ni contractuelle (sites Natura 2000), ni même issue d'inventaires (ZNIEFF).
© INPN / D33 – traitement a'urba
* Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Depuis 2023, **34** communes de Gironde, lauréates de l'appel à projets national de l'Office français de la biodiversité (OFB), sont engagées dans la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale (ABC) : inventaire local qui permet de mieux connaître la biodiversité de son territoire, identifier les habitats sensibles et les espèces menacées.

© OFB

Environ **8 %** des espèces faunistiques recensées en Gironde sont considérées comme menacées c'est à dire qu'elles répondent aux « critères de cotation liste rouge correspondant aux catégories vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger extinction (CR). Cela signifie que l'espèce a plus de 10 % de risque d'avoir disparu dans 100 ans ».

© Observatoire FAUNA

Environ **14 %** des espèces floristiques recensées en Gironde sont considérées comme menacées ou quasi-menacées. Une espèce est dite « menacée » dès lors qu'elle répond aux « critères de cotation liste rouge » (VU, EN, CR). Une espèce est dite « quasi menacée » lorsqu'elle n'est pas encore menacée, mais risque de le devenir à court terme.

© CBNSA

Artificialisation

En comparant les forêts présumées anciennes, présentes à la fois sur les cartes de 1850 et aujourd'hui, avec les forêts disparues, présentes en 1850 mais désormais défrichées, on estime que la Gironde a conservé environ **72 %** de sa forêt ancienne. Ces dernières constituent des réservoirs essentiels de biodiversité.

© IGN / CBNSA – traitement a'urba

Le long des cours d'eau de Gironde, on recense en moyenne **11** obstacles à l'écoulement (barrages, seuils, écluses, prises d'eau et ouvrages de régulation) pour 100 km. Ces obstacles peuvent ralentir le flux de l'eau, modifier le transport des sédiments et fragmenter les habitats aquatiques.

© ROE / IGN – traitement a'urba

Le gradient de naturalité évalue le degré de naturalité d'un milieu de façon continue plutôt que binaire, en combinant trois composantes : l'intégrité biophysique (proximité de l'état naturel), la spontanéité des processus (capacité à évoluer sans intervention humaine) et la continuité spatio-temporelle (ancienneté, taille et connectivité du milieu).

© CartNat (Adrien Guetté, Jonathan Carruthers-Jones et Steve Carver)

Depuis 2024, **26** dossiers de dérogation ont été accordés en Gironde pour des projets impliquant la destruction d'espèces protégées ou de leurs habitats. Ces dossiers sont établis dès lors qu'aucune solution alternative satisfaisante n'est possible, que le projet présente un motif d'intérêt public majeur et/ou que le projet garanti le maintien de l'état de conservation des espèces concernées.

© DREAL N-A

La surface annuelle moyenne de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en Gironde entre 2009 et 2020, atteint **870 ha** soit l'équivalent d'environ 1 200 terrains de football. Cette artificialisation génère une perte de biodiversité par destruction d'espèces et/ou de leurs habitats.

© OCS NAFU – traitement a'urba

En 2023, **12 %** des stations de traitement des eaux usées collectives en Gironde sont jugées en non conformité globale selon la réglementation, que ce soit sur le plan de l'équipement (installations techniques) ou de la performance (efficacité du traitement). Ces insuffisances entraînent des rejets qui dégradent la qualité des milieux aquatiques et menacent les espèces sensibles.

© DREAL N-A – traitement a'urba

En Gironde, **4 198** sites pollués ou potentiellement pollués sont recensés. Ces terrains présentent ou pourraient présenter des pollutions du sol ou des eaux souterraines susceptibles de menacer les écosystèmes et la biodiversité locale.

© BRGM

En Gironde, **76 %** des masses d'eau superficielles (cours d'eau, lacs ou zones humides) sont sous pression de pollution (pollutions diffuses, ponctuelles, micropolluants ou encore pollutions liées à des phénomènes naturels ou accidentels) ; c'est-à-dire exposées à des substances dégradant la qualité de l'eau.

Par ailleurs, **49 %** présentent une altération, résultant de modifications physiques (drainage, modification du lit, prélèvements d'eau) ou hydromorphologiques (artificialisation des berges, obstacles à l'écoulement, déconnexion des zones humides et annexes fluviales, perturbation du transport des sédiments et des débits).

Enfin, **65 %** sont classées en non bon état écologique au regard des éléments biologiques, physico-chimiques et hydromorphologiques ; leur fonctionnement naturel et biologique étant insuffisant.

© Agence de l'eau Adour-Garonne – traitement a'urba

Surexploitation

En Gironde, **18 %** des masses d'eau superficielles (cours d'eau, lacs ou zones humides) sont considérées comme sous pression de prélèvement. Les volumes d'eau prélevés pour les activités humaines (ex. : irrigation, eau potable, industrie) y sont trop importants et menacent d'altérer leurs fonctions hydrologiques et écologiques.

© BNPE – traitement a'urba

Entre 2013 et 2022, les prélèvements en eaux douces (rivières, lacs et nappes souterraines) en Gironde ont augmenté de **38 millions de m³**, soit l'équivalent d'environ 39 000 piscines olympiques. Cette hausse des prélèvements réduit les débits naturels et impacte négativement la biodiversité.

© Agence de l'eau Adour-Garonne – traitement a'urba

Espèces exotiques envahissantes

En gironde, **289** espèces floristiques exotiques envahissantes ont été recensées, c'est à dire des végétaux introduits par l'Homme en dehors de leur aire de répartition naturelle, qui se développent de manière excessive et perturbent les écosystèmes locaux (impacts écologiques, économiques ou sanitaires).

© CBNSA – traitement a'urba

En Gironde, **33** espèces faunistiques exotiques envahissantes* ont été recensées depuis 2000, c'est à dire des animaux introduits par l'Homme en dehors de leur aire de répartition naturelle, qui se développent de manière excessive et perturbent les écosystèmes locaux.

*Ces données concernent uniquement les groupes consolidés des référentiels FAUNA

© Observatoire FAUNA

Changement climatique

Les zones exposées à l'élévation du niveau de la mer à marée haute sont des secteurs côtiers ou littoraux susceptibles d'être submergés si le niveau de la mer atteint un seuil critique, combinant la marée haute, la montée du niveau de la mer et les surcotes liées aux tempêtes. Ces zones sont identifiées à partir de modèles topographiques précis et permettent d'anticiper les risques pour les habitats naturels, les terres agricoles et les infrastructures, en vue de mieux gérer la prévention et l'adaptation au changement climatique. En particulier, la submersion progressive entraîne la dégradation ou la disparition d'habitats côtiers essentiels (dunes, marais, prés salés) menaçant les espèces qui en dépendent et réduisant la capacité des écosystèmes à jouer leur rôle protecteur face aux aléas climatiques.

© BRGM

Environ **6 %** des espaces naturels, agricoles et forestiers de Gironde se situent en zones exposées à la submersion marine, c'est-à-dire des secteurs où une montée du niveau de la mer ou un épisode de forte tempête peut entraîner une inondation temporaire par l'eau de mer.

© BRGM – traitement a'urba

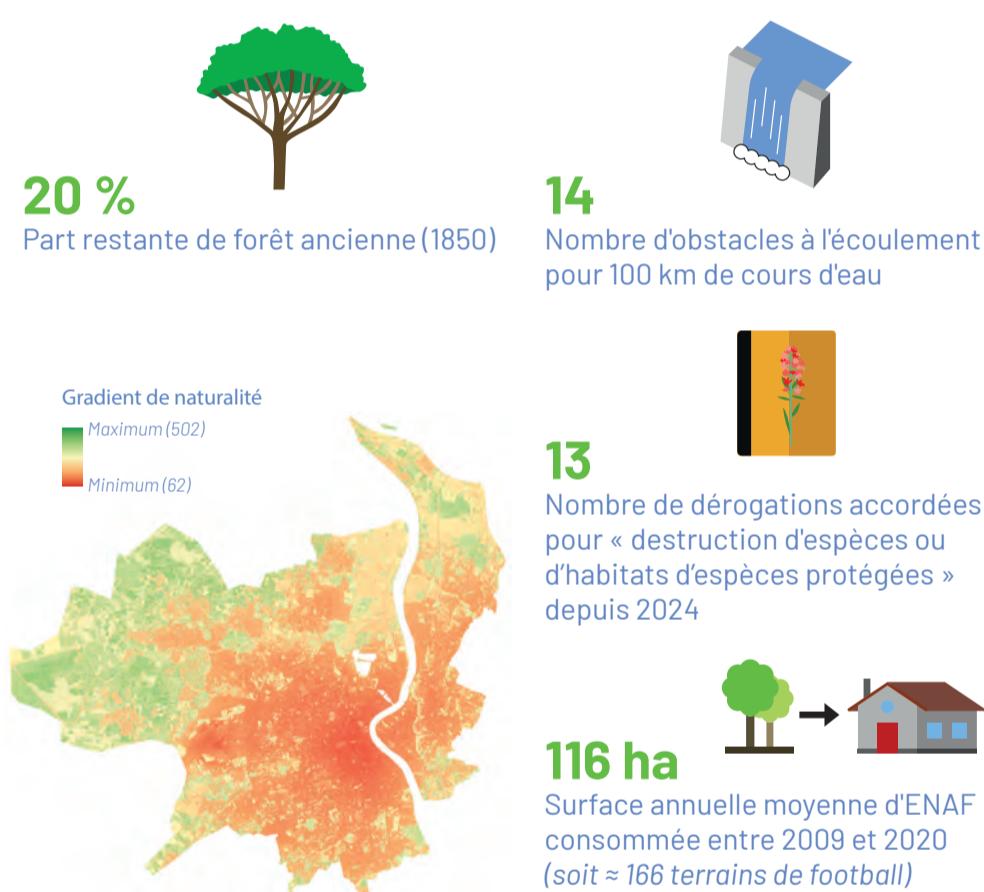
En Gironde, entre les années 1960 et 2020, la température moyenne annuelle a augmenté de **1,64 °C**, accompagnée d'une hausse de **13 jours** de fortes chaleurs (supérieures à 30 °C) par an. Ce réchauffement impacte la biodiversité en perturbant les cycles de vie des espèces, en modifiant les habitats aquatiques et terrestres, en favorisant l'expansion d'espèces exotiques ou invasives, et en augmentant le stress thermique sur la faune et la flore locales.

© AREC

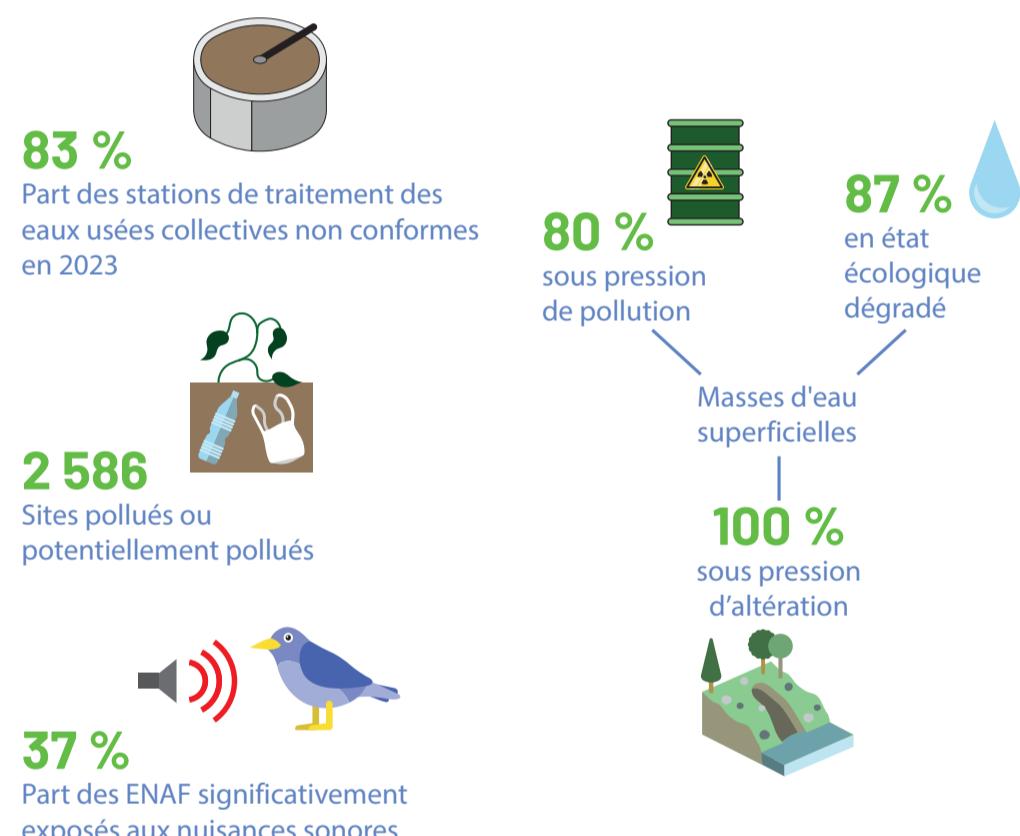
Pressions sur la biodiversité Bordeaux Métropole - 2025



Artificialisation



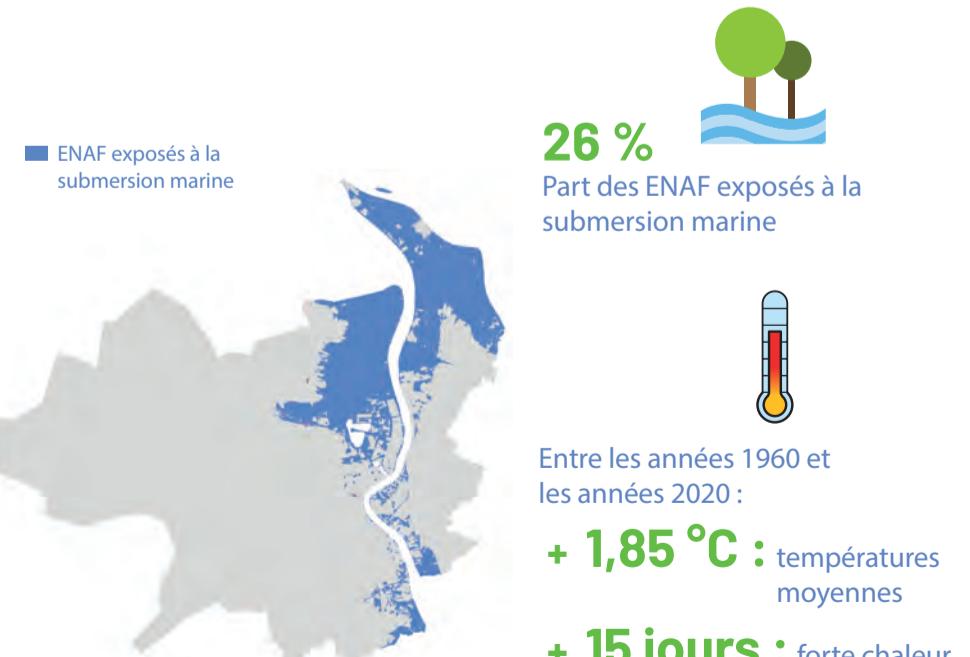
Pollution



Surexploitation



Changement climatique



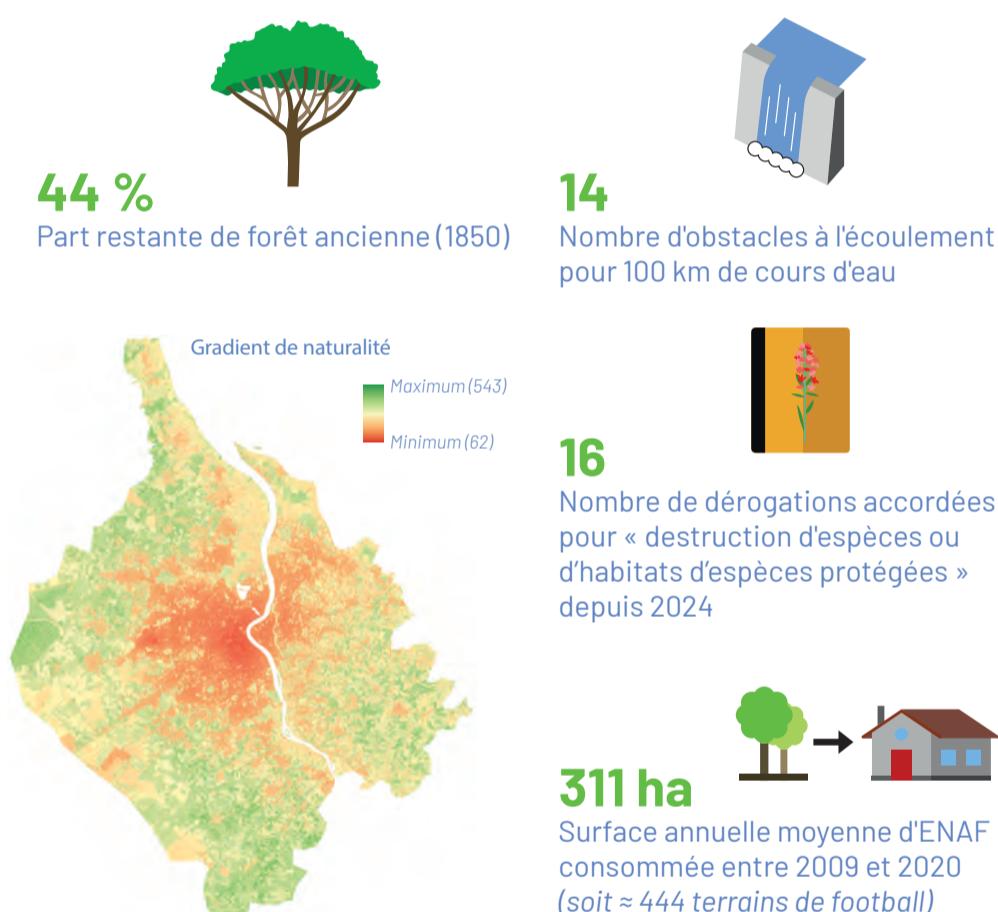
Espèces exotiques envahissantes



Pressions sur la biodiversité aire métropolitaine bordelaise - 2025



Artificialisation



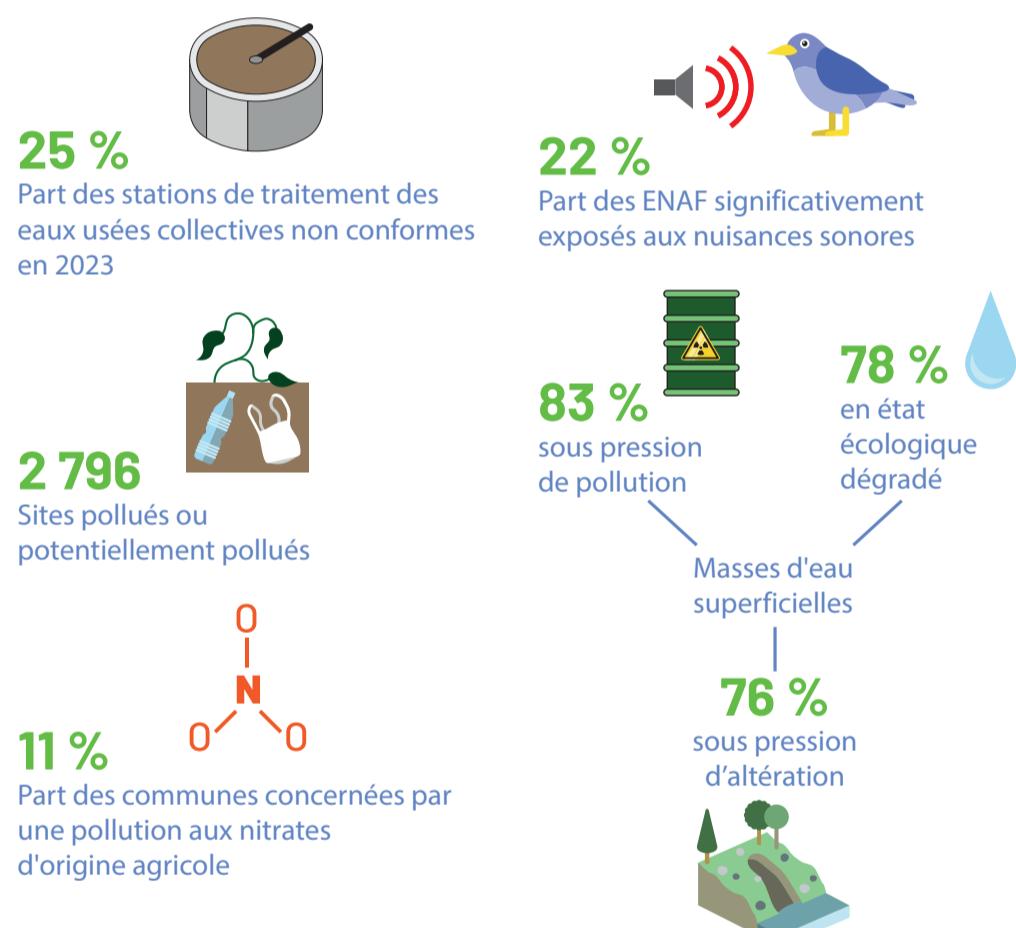
Surexploitation



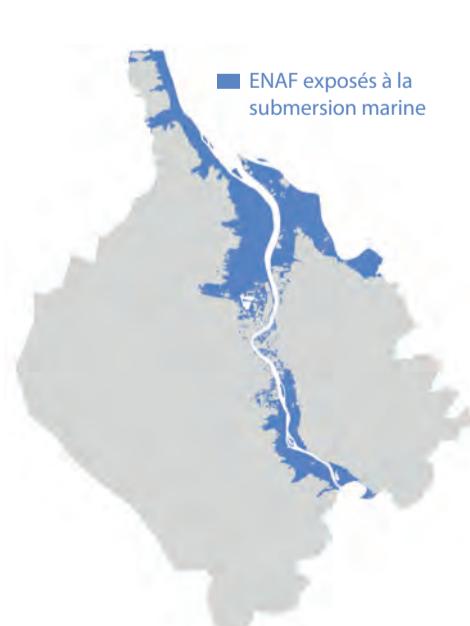
Spèces exotiques envahissantes



Pollution



Changement climatique



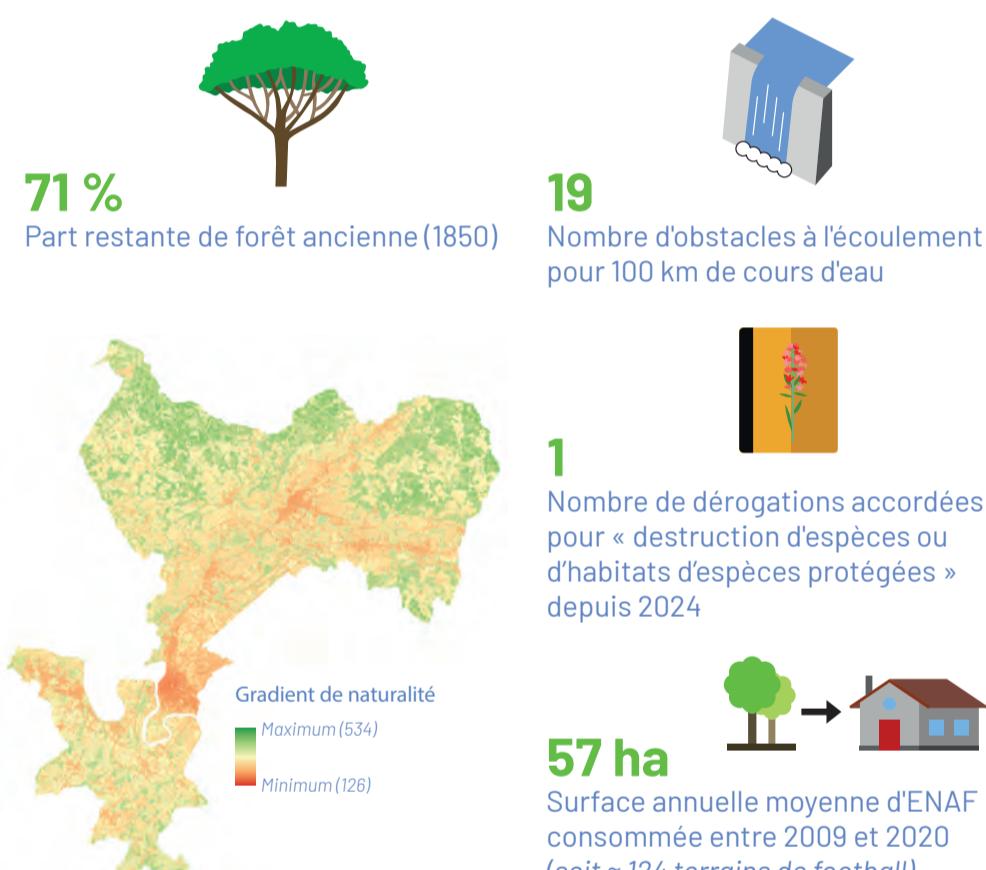
Entre les années 1960 et les années 2020 :

- + 1,78 °C : températures moyennes
- + 13 jours : forte chaleur (> 30°C)

Pressions sur la biodiversité CA du Libournais - 2025



Artificialisation



Surexploitation



Espèces exotiques envahissantes



Pollution



Changement climatique

